

BUBMPVF?F?

?SNBUJPOT?

3?



Table des matières

Les formations RSM	3
Choix des formations	3
<i>Niveau pédagogique</i>	3
<i>Prérequis</i>	3
<i>Public visé</i>	3
Procédure d'inscription	3
Devoir d'inscription en cas de situation de handicap	4
Méthodologie	4
Evolution de l'offre RSM	4
Modalités financières	5
Externe	5
E-Learning	5
Cabinets partenaires	5
Prise en charge OPCO	5
Calendrier 2022 / 2023	6
Formations préconisées selon le public	7
Fiches descriptives des formations métiers	8
Formations « audit »	8
Formations « expertise comptable »	9
Formations « social »	10
Formations « autre »	11
<i>Séminaire associés</i>	11
<i>Lutte anti-blanchiment</i>	11
Séminaire associés	12
Lutte anti-blanchiment	13
Fiches descriptives des formations transversales	14

Les formations RSM

Choix des formations

Niveau pédagogique

Le programme de formation s'articule autour de 2 niveaux pédagogiques complémentaires : les formations de cursus et les formations spécialisées.

Les formations métiers

Elles sont regroupées en 5 domaines :

- Audit,
- Expertise comptable,
- Social,
- Conseils,
- Juridique et fiscal.

Elles incluent l'ensemble des formations de base considérées comme essentielles dans chacun des métiers.

Elles supposent des acquisitions dans les dimensions techniques, relationnelles et managériales.

Chacune des formations constitue une étape logique à l'intérieur d'un cursus cohérent, le respect de la progression et la succession des modules est une condition essentielle d'efficacité.

Les formations transversales

Elles sont indépendantes des 5 formations de cursus.

Elles permettent à l'entreprise de développer l'efficacité personnelle de chacun en complétant et/ou renforçant les acquisitions de base.

Elles proposent d'approfondir des compétences techniques précises complémentaires à au métier intrinsèque de l'individu.

Elles constituent un volet optionnel du dispositif de formation et sont conçus pour assurer un complément essentiel de la formation.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire sur les fiches descriptives des formations pour lesquelles il n'est pas indiqué de prérequis. Dans ce cas, nous vous invitons à vous reporter à la rubrique « public visé ».

Public visé

Pour les formations métiers, il convient de prendre en compte les obligations en lien avec le stage d'expertise comptable ainsi que celles en lien avec la formation professionnelle continue des commissaires aux comptes.

Pour les formations transversales, le public visé est décrit dans les fiches formations.

Procédure d'inscription

Les inscriptions se font en ligne via le formulaire de prise de contact disponible sur le site RSM. Cet outil est accessible uniquement aux responsables de formation des équipes ou des clients qui sont chargés de centraliser les demandes et de procéder aux inscriptions de leurs collaborateurs.

La formation RSM est organisée pour l'ensemble des cabinets et implique des décisions financières qui nécessitent le respect d'un calendrier précis

Le calendrier de l'année 2022 / 2023 figure en page 6 du présent catalogue.

Les inscriptions définitives centralisées par le responsable de la formation sont envoyées via la plateforme d'inscription en ligne 1 mois avant la formation.

Devoir d'inscription en cas de situation de handicap

Les responsables de formations ont la charge d'informer RSM dès l'inscription si un collaborateur qui souhaite suivre une formation est en situation de handicap.

RSM s'assurera alors de mettre en œuvre les démarches nécessaires pour que la formation puisse être suivie ou, s'il n'en a pas la possibilité selon le handicap, proposera de réorienter la personne concernée vers un organisme de formation confrère qui sera en mesure de l'accueillir.

Méthodologie

Des formations participatives
Des enseignements concrets
Des cas pratiques
Utilisation d'outils innovants

Evolution de l'offre RSM

Selon l'évolution de la crise sanitaire en cours de campagne de formation 2022 / 2023, les formations présentiellees proposées au présent catalogue pourraient se dérouler en format de classe virtuelle afin de permettre aux personnes inscrites de les suivre à distance.

Modalités financières

Externe

Nombre minimum de participants recommandé : 10

Les formations organisées en externe (chez le client) sont facturées au forfait (HT) :

- 1950 € pour un séminaire de 1 jour ;
- 3300 € pour un séminaire de 2 jours ;
- 4800 € pour un séminaire de 3 jours ;
- 6300 € pour un séminaire de 4 jours ;
- 7800 € pour un séminaire de 5 jours.

Au-delà de 10 participants, chaque personne supplémentaire sera facturée 120 € par jour.

A ce tarif s'ajoute le coût du support de formation (édition papier) de 20 € par participant (sur demande).

Le tarif comprend :

- L'élaboration des supports,
- Préparation de la formation,
- Animation de la formation,
- Suivi pédagogique.

Le tarif ne comprend pas :

- Les frais de déplacement,
- La logistique d'organisation (réservation de salles, restauration, suivi administratif).

E-Learning

Le coût des formations proposées en e-learning sont décrites dans chaque fiche formation.

Les participants disposent de 3 mois à compter de l'envoi des codes de connexion pour effectuer la formation e-learning.

Cabinets partenaires

RSM a signé une charte avec ses cabinets partenaires. Cette charte les engage au respect des normes QUALIOPi et du standard des formations.

Les tarifs des formations réalisées par les cabinets partenaires (hors journée d'étude et support de formation dont les prix restent fixes) seront décrits dans la convention.

Prise en charge OPCO

Il est à noter que RSM ne fait pas de subrogation.

Calendrier 2022 / 2023

Référence	Formation de Coursus	Page	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUI	AOU
LAB	Lutte anti-blanchiment / 2 heures / Agréé OEC	13	01 au 30	01 au 31	01 au 30	01 au 31	01 au 31	02 au 28/29	01 au 31	01 au 30	01 au 31	01 au 30	01 au 31	01 au 31

SEMA	Séminaire associés	Page	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUI	AOU
		12	02 au 03											

Formations préconisées selon le public

Formations de cursus	Pages	Public visé														Nombre de jours	Dates et lieux			
		Audit					Expertise comptable				Social				Autre					
		Assistant débutant	Assistant confirmé	Chef de mission	Directeur	Associé	Assistant débutant	Assistant confirmé	Chef de mission	Directeur	Associé	Assistant débutant	Assistant confirmé	Chef de mission	Directeur			Associé		
Lutte anti-blanchiment	13	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	0,30	Mensuel - E-Learning

Formations spécialisées	Pages	Public visé														Nombre de jours	Dates et lieux				
		Audit					Expertise comptable				Social				Autre						
		Assistant débutant	Assistant confirmé	Chef de mission	Directeur	Associé	Assistant débutant	Assistant confirmé	Chef de mission	Directeur	Associé	Assistant débutant	Assistant confirmé	Chef de mission	Directeur			Associé			
Séminaire associés	12					X					X									2	A définir à l'automne

Fiches descriptives des formations métiers

Formations « audit »

Formations « expertise comptable »

Formations « social »

Formations « annexes »

[Séminaire associés](#)

[Lutte anti-blanchiment](#)

Séminaire associés

Objectifs

- Informer les associés de l'actualité technique et professionnelle tant en matière d'audit que d'expertise comptable et social,
- Connaître les évolutions technologiques de la profession,
- Permettre des échanges de vue sur les éléments de politique interne et externe,
- Rappeler les principaux messages donnés aux collaborateurs dans la formation,
- Faciliter l'échange d'expérience sur les difficultés et pratiques de l'exercice précédent,
- Fixer les objectifs de l'année à venir,
- Réaliser une activité de team building.

Programme – 2 jours

- Défini en fonction de l'actualité professionnelle et du cabinet,
- Contenu détaillé défini ultérieurement.

Participants

Tous les associés du cabinet

Dates / Lieux

A définir ultérieurement.

Méthodes pédagogiques

Diaporama
Echange d'expérience
Team building

Lutte anti-blanchiment

Objectifs

- Respect de la réglementation,
- Savoir remettre en cause une information dans sa mission,
- Développer ses compétences en matière de jugement professionnel.

Programme – 2 heures

6 modules de formation indépendants :

- La LAB : veni, vidi, vici ?
- Pourquoi s'organiser en interne ?
- Indication et évaluation des risques,
- Relation d'affaires identifiée, risque maîtrisé ?
- La LAB n'est pas un long fleuve tranquille,
- TRAC'FIN de partie ?

Participants

Tous les collaborateurs et associés du cabinet (circuit d'intégration).

Dates / Lieux

Mensuel en E-learning à compter de l'intégration.

Méthodes pédagogiques

E-Learning via « 360 Learning »
Quiz de validation des acquis

Fiches descriptives des formations transversales